



--- Limites Communales

Classes de hauteur d'eau

- Aléa faible (0 - 0.5 m)
- Aléa moyen (0.5 - 1 m)
- Aléa fort (> 1 m)
- Zones en eau en permanence

— Dignes

- - - Dignes ayant vocation à être déclassées à l'issue du programme de réhabilitation

Zone de danger liée à la présence des digues

Direction Départementale des Territoires de l'Aube

Révision du
Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)
de l'Agglomération Troyenne

Carte d'aléa - Crue de référence

Planche 8
Communes de Saint-Benoit-Sur-Seine,
Saint-Lyé et Sainte-Maure

Echelle 1/10 000

hydratéc
setec

Révision approuvée le 13 avril 2017

